

À la Une

« Devenez dialoguiste BD », Le jury du concours dévoile les résultats

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH 2017), le ministère de l'Intérieur a lancé un jeu-concours bande-dessinée, destiné à « changer le regard sur le handicap ».

« Devenez dialoguiste BD » a recueilli plus de 402 scénarios, dont 245 pour le handicap visuel et 157 pour le handicap auditif et des candidatures issues de tous les périmètres du ministère.

Le jury, présidé par Isabelle Mérignat, sous-directrice de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, a sélectionné deux lauréats qui recevront chacun une tablette numérique offertes par la DSIC et la SDASAP/DRH.

Au regard de la qualité des propositions, le jury a décidé de retenir une liste supplémentaire de 10 « nommés » par thématique qui recevront chacun une bande dessinée de Franck Margerin.

DECouvrez LES SCENARIOS ORIGINAUX DE FRANCK MARGERIN

JEU-CONCOURS BANDE-DESSINÉE

HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Laissez parler votre inspiration et aidez-nous à changer le regard sur le handicap !

DU 13 AU 17 NOVEMBRE 2017 À L'OCCASION DE LA SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



JEU-CONCOURS BANDE-DESSINÉE

HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Laissez parler votre inspiration et aidez-nous à changer le regard sur le handicap !

DU 13 AU 17 NOVEMBRE 2017 À L'OCCASION DE LA SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Laissez parler votre inspiration et aidez-nous à changer le regard sur le handicap visuel !

À L'OCCASION DE LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES 2017

> « Meilleur scénario de BD - Handicap visuel »

Le lauréat est : **Christophe Dano** – SIDSIC de la Charente (16)

Et les 10 nommés sont ...

- Alexandre Andrivon – Préfecture du Rhône/DAJAL/B2 (69)
- Anna Barse – DGPN/DCPAF (95)
- Christine Corde – SG/DRH/SDRF/BCNF (77)
- Delphine Diamandas – CNAPS (75)
- Alain Duhayon – SGAMI Ouest – Rennes (35)
- Elaine Euxibie – Stagiaire IRA Lyon – DLP (69)
- Guillaume Kergoat – SG/DLPAJ/SCJC/BCE (75)
- Sylvie Lenoir – Préfecture de l'Eure – Cabinet (27)
- David Mandret – DGPN/DCSP/SCRT/D5 (75)
- José Mianne – DGPN/DCSP/DDSP/CSP Béthune (62)



COMMENT PARTICIPER ?

Complétez le scénario de l'une des 2 BD en remplissant les bulles vides.

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées:
 Nom : **DANO**
 Prénom : **CHRISTOPHE**
 Service : **SIDSIC de la Charente (16)**

HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Laissez parler votre inspiration et aidez-nous à changer le regard sur le handicap auditif !

À L'OCCASION DE LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES 2017



COMMENT PARTICIPER ?

Complétez le scénario de l'une des 2 BD en remplissant les bulles vides.

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées:
 Nom : **DIAMANDAS**
 Prénom : **DELPHINE**
 Service : **CNAPS**

> « Meilleur scénario de BD - Handicap auditif »

Le lauréat est : **Delphine Diamandas** - CNAPS (75)

Et les 10 nommés sont ...

- Jonathan Bena – PP/DOSTL/SSO/USO Sud (75)
- Fabienne Berryer – Préfecture des Bouches-du-Rhône/DDTM (13)
- Daniel Briquet – DGPN/DCSP/DDSP 07/SDRT (07)
- Sabah Cedrati – DGGN/REG GEND/NPC (Haut-de-France)
- Claire Courant – Préfecture de Seine-Maritime/DCPE (76)
- Florian Duchez Annez – DGPN/DCPJ Lyon/SRIJ Lyon FAED (69)
- Patricia Larochelle – Préfecture de Police/DPG/SDAE (75)
- Chantal Mestrius-Menelet – Préfecture d'Ille-et-Vilaine/SP St-Malo (35)
- Valérie Rivet – DGGN/REG GEND PC/GPT GEND DEP (79)
- Jean-Michel Tobiana – DGPN/INPS/LPS13/Informatique (13)

Pour découvrir les lauréats et les nommés ainsi que leurs scénarios ou pour plus d'informations, consultez la page dédiée au concours sur le site Intranet de l'action sociale : <http://actionsociale.mi/>

Des évolutions à la SDASAP/DRCPN

Depuis le 1^{er} janvier : la SDASAP/DRCPN est devenue la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien : SDPAS/DRCPN.

SDPAS

P comme **Prévention** des situations à risque, notamment des risques psychosociaux et du suicide.
A comme **Accompagnement** professionnel, social, financier, juridique.
S comme **Soutien** psychologique et médical.

• Une philosophie générale : satisfaire aux besoins d'accompagnement des personnels de la Police nationale et de leur famille

Les événements de Viry-Châtillon ou plus récemment de Champigny-sur-Marne, comme les attentats de Paris, Nice, Magnanville, Saint-Etienne de Rouvray ont mis en exergue le besoin accru d'accompagnement des policiers. Au-delà des grands événements majeurs, la demande d'une plus grande réactivité institutionnelle face aux difficultés quotidiennes des policiers s'est faite jour. Elle a montré la nécessité de repenser et de renouveler les politiques d'accompagnement et de soutien aux policiers, en étant davantage à l'écoute du terrain.

• Une nouvelle mission : l'accompagnement des policiers blessés et de leur famille

Légitimement, l'agent blessé dans l'exercice de ses fonctions attend un juste retour de l'administration qui va bien au-delà de la seule indemnisation financière. Or dans les faits, il se heurte trop souvent dans la prise en charge de sa situation à de très nombreuses difficultés qui nourrissent son incompréhension.

La mission d'accompagnement des blessés permettra aux policiers blessés d'être soutenus dans leur démarche tant statu-

taire (reconnaissance de l'imputabilité et de l'invalidité), juridique (demande de réparation au pénal ou au civil) que médicale (accueil dans des établissements de soins tels que l'institution nationale des invalides qui serait disposée à signer une convention avec le ministère) ou encore professionnelle (reconversion et réorientation du policier devenu invalide).

La mission inclut également l'accueil et le suivi des familles des policiers blessés ou tués, en lien avec le service social du secrétariat général.

• Une organisation modernisée

Le nouvel organigramme de la sous-direction vise à améliorer sa réactivité opérationnelle autour de 3 bureaux :

> **Un bureau de l'accompagnement des personnels et des familles** qui concentre l'ensemble des dispositifs de soutien et d'appui aux personnels fragilisés ainsi qu'à leur famille. Il a ainsi en charge, outre les mutations dérogatoires, les secours et dispositifs d'appui, le financement du handicap mais également la mission d'accompagnement des blessés en service.

> **Un bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail** qui dispose d'un pôle « Étude et analyse des conditions de travail » réunissant l'ensemble des données existantes (procès verbaux de CHSCT de cellules de veille, retours de réseaux,

statistiques des tués et blessés, enquêtes environnementales...), d'un pôle « Santé et sécurité » en charge des politiques de prévention et d'un pôle « Partenariat et amélioration de la qualité de vie » afin de construire des actions partenariales de prévention et de sensibilisation.

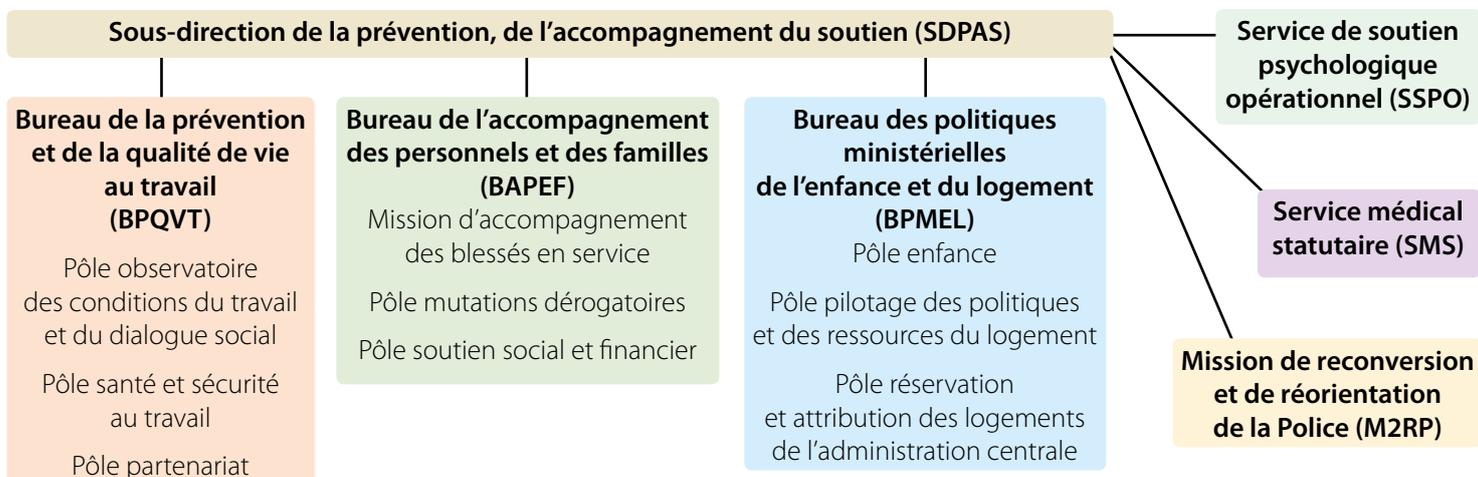
> **Un bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement** regroupant l'ensemble des sections en charge du logement (auparavant réparties dans deux bureaux distincts) et de l'enfance. L'enjeu est notamment de disposer d'une vision transversale du logement de la réservation à l'achat (prêt à taux zéro) et d'améliorer l'efficacité globale de notre action.

> Mais aussi **3 réseaux de soutien** présents sur tout le territoire :

- **Un service médical statutaire** dont la compétence s'est élargie à la coordination de la médecine opérationnelle.

- **Un service de soutien psychologique et opérationnel** aux compétences inchangées mais qui assure l'autorité hiérarchique sur l'ensemble du réseau.

- **La mission de reconversion et de réorientation de la police** qui se dote d'un nom plus conforme à la réalité de ses activités tournées vers les transitions professionnelles en interne et en externe de la Police nationale.



Retrouvez le nouvel organigramme de la SDPAS sur le site Intranet de l'action sociale/Rubrique Organigrammes : <http://actionsociale.mi> ou sur le site Intranet de la Police nationale : <http://police-nationale.minint.fr/>

Quand les artistes passent à table !

Une action concrète de développement durable conduite par le ministère de la Culture !

L'exposition est présentée :

- sur le site de Lognes – Hall restauration, du 29 janvier au 16 février,
- sur le site de Beauvau – Hall George Sand, du 19 février au 9 mars.

Quel est l'impact de notre alimentation sur l'environnement ? De notre assiette à la terre, que se passe-t-il aujourd'hui ? Si je consomme moins d'aliments d'origine animale, quelles en sont les conséquences ? L'agriculture est-elle l'une des causes ou un outil potentiel pour lutter contre le réchauffement climatique ? Comment faire pour devenir des mangeurs plus conscients, plus engagés en faveur d'une alimentation durable ? Le bio ouvre-t-il une voie pertinente ?

Ces questions sont au cœur de l'exposition qui présente la réflexion de quinze artistes contemporains autour des six thématiques : manger, acheter, modifier, cultiver, élever et préserver.

En accompagnement des œuvres, des textes donnent des éléments de compréhension et quelques chiffres-clés. Un livret propose des pistes de réponses et présente quelques initiatives prometteuses.

La thématique de l'exposition est non seulement un élément central du développement durable et de l'attention portée à la biodiversité, mais encore sa fabrication a été entièrement éco conçue. Les huit kakemonos sont fabriqués en tissu de fils provenant du tri sélectif de bouteilles plastiques et de leur recyclage.

L'exposition est itinérante et peut être prêtée.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet du développement durable : <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

Contact : mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

> [Télécharger le livret de l'exposition](#)

Agenda

Ouverture de l'ENSAP depuis le 1^{er} février : consultez vos droits à la retraite !

L'Espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) est accessible à tous les agents de la fonction publique d'État depuis le 1^{er} février 2018 à l'adresse suivante :

<http://ensap.gouv.fr>

Tous les fonctionnaires peuvent consulter les droits acquis au cours de leur carrière en matière de retraite sur leur compte individuel retraite (CIR).

Pour en savoir plus, consulter l'article sur l'ENSAP dans la rubrique retraite du site de l'action sociale : <http://actionsociale.mi>

Jeudi 15 février 2018, journée mondiale du syndrome d'Angelman

Cette sixième édition a pour but de sensibiliser la population à cette maladie génétique rare.

Le syndrome d'Angelman se caractérise par un trouble sévère du développement neurologique et un déficit intellectuel et moteur sévère.

L'association Killian, créée par un fonctionnaire de police, dont le fils Killian est atteint de cette maladie, vient en aide à de nombreux enfants et adultes handicapés en leur offrant le matériel dont ils ont besoin, des loisirs et des animations.

www.associationkillian.org - 06 50 22 47 96 - olivier.cressens@wanadoo.fr



Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail au sein de la préfecture de L'Essonne

Un protocole signé le 25 janvier 2018.

Depuis le mois de septembre 2017, Josiane Chevalier, préfète de l'Essonne, a engagé une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail, visant à améliorer le bien-être des agents au travail et leur développement personnel et professionnel. En s'inscrivant au-delà des obligations légales et réglementaires en matière de prévention, de santé et de sécurité au travail, cette démarche agit sur quatre axes :

- reconnaître et valoriser les personnels en favorisant l'expression de l'ensemble des collaborateurs, en facilitant l'épanouissement de chacun et en établissant des relations de travail basées sur la confiance ;
- promouvoir un collectif de travail fondé sur le partage des valeurs du service public et l'engagement de tous en faveur des usagers ;
- améliorer l'environnement de travail par la prise en compte des spécificités de l'ensemble des missions et l'amélioration significative des conditions matérielles concourant à leur exercice ;
- assurer l'égalité professionnelle et promouvoir la diversité afin de favoriser la cohésion.

La démarche repose sur deux piliers essentiels : la participation de l'ensemble des personnels et la mise en œuvre de mesures concrètes.



La participation active de tous les agents a été assurée à chaque étape, du recensement des besoins, à travers un questionnaire en ligne relatif à leurs conditions de travail et des boîtes à idées, à l'élaboration de propositions concrètes dans le cadre de groupes de travail mis en place de novembre à décembre afin de dégager des pistes d'actions. Ces groupes de travail ont abouti à la formulation de propositions pleinement opérationnelles soumises à un vote du personnel en ligne.

Au total, ce sont trente mesures qui ont été retenues parmi lesquelles figurent entre autres :

- la création d'un incubateur de projets innovants pour faire émerger des propositions contribuant à améliorer les conditions de travail ;
- la mise en place d'un CV électronique recensant l'ensemble des compétences acquises et mises en œuvre tout au long de la carrière afin de valoriser l'expérience de chacun ;
- l'élaboration d'un plan de déplacement inter-administration pour prendre en compte les enjeux de transition écologique et sécuriser les déplacements.

Ces mesures ont vocation à être mises en œuvre dès 2018, engagement matérialisé par la conclusion, le 25 janvier 2018, d'un protocole pluriannuel entre l'administration et l'ensemble des organisations représentatives du personnel de la préfecture de l'Essonne. Ce protocole fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation par toutes les parties, en veillant à associer les agents, pour faire vivre la démarche de qualité de vie au travail et l'inscrire dans la durée.

>>> Pour en savoir plus

Frédéric Triviaux, chargé de mission à la préfecture de l'Essonne, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'appui aux territoires - Tél. **01 69 91 94 14** - Courriel : frederic.triviaux@essonne.gouv.fr



Impôt sur le revenu : qu'allez-vous payer en 2018 ?

Pour déterminer si vous êtes ou non imposable et calculer le montant de votre impôt, le simulateur de calcul de l'impôt 2018 sur les revenus 2017 est disponible sur le site www.impots.gouv.fr/

Quelles nouveautés fiscales en 2018 ?

> **La réforme nationale de la taxe d'habitation** permettra à 80 % des foyers d'être exonérés de taxe d'habitation au titre de leur résidence principale au bout de 3 ans, en 2020. Dès 2018, 80 % des foyers verront leur taxe d'habitation sur leur résidence principale diminuer de 30 % puis de 65 % en 2019. Cette réforme concerne les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excède pas une certaine limite fixée selon le nombre de parts du foyer de taxe d'habitation : 27 000 € pour une personne seule, 35 000 € pour une personne seule avec un enfant, 43 000 € pour un couple sans enfant, 49 000 € pour un couple avec un enfant ou 55 000 € pour un couple avec deux enfants.

Pour vérifier votre éligibilité à la réforme et calculer le montant estimé de votre future taxe d'habitation, rendez-vous sur le simulateur de la réforme de la taxe d'habitation. Si vos revenus 2017 vous rendent bénéficiaire de la réforme de la taxe d'habitation, vous pouvez d'ores et déjà réduire le montant de vos prélèvements mensuels en vous connectant sur votre espace sur www.impots.gouv.fr/portail/ après vous être identifié, cliquez dans la rubrique « Payer » sur « Modifier mes prélèvements, modifier mes mensualités ».

> **En 2018, chaque paiement relatif à l'impôt sur le revenu supérieur à 1 000 €** doit obligatoirement être effectué par voie dématérialisée.

> **Mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital (article 28 de la loi de finances pour 2018)** : dès cette année, un prélèvement forfaitaire simplifiera et allégera la fiscalité des revenus des capitaux mobiliers (intérêts, dividendes) et des plus-values mobilières, avec un taux unique à 30 %. Les contribuables les plus modestes pourront choisir d'être soumis au barème de l'impôt sur le revenu s'il est plus favorable. Les produits d'épargne populaire (livret A et livrets réglementés) resteront exonérés. Le régime actuel sera maintenu sur les contrats d'assurance-vie inférieurs à 150 000 €, ainsi que sur les plans d'épargne en actions (PEA) et PEA-PME (destinés aux petites et moyennes entreprises).



Le prélèvement à la source entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019

A partir de mi-avril 2018, si vous déclarez vos revenus en ligne, votre taux de prélèvement à la source, ainsi que vos éventuels acomptes applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 seront présentés à la fin de votre déclaration. Si vous le souhaitez, vous pourrez alors accéder au service en ligne « Gérer mon prélèvement à la source » et choisir vos options facultatives pour adapter votre prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019.

>>> Pour en savoir plus

Source :

- > [Portail du ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics](#)
- > [Le site du prélèvement à la source](#)

Attention à la fraude des faux amis en détresse !

De plus en plus de messages de tentatives d'escroquerie circulent sur Internet, jouant sur l'existence d'un lien d'amitié ou de famille des destinataires. Soyez vigilants !

Vous recevez un message qui semble être expédié par l'un de vos contacts (ami ou famille) qui est en difficulté. Cette personne est à l'étranger ou doit partir loin et s'aperçoit qu'elle n'a pas assez d'argent (vol de ses moyens de paiement par exemple) pour payer ses frais de transport, d'hospitalisation ou pour toute autre dépense urgente. Elle vous demande alors de lui virer de l'argent sur son compte en échange d'un chèque de sa part ou du moins d'un remboursement rapide à son retour.

Derrière ce mail se cache en fait un escroc qui a usurpé l'identité et piraté le carnet d'adresses d'un de vos proches. Il envoie donc le même message à toutes les personnes dont il trouvera les coordonnées pour tenter de leur soutirer de l'argent.

Comment réagir face à cette tentative de fraude ?

Vous avez un doute ? Il se pourrait bien qu'il s'agisse d'un de vos proches ? Pour en avoir le cœur net, contactez-le directement aux coordonnées habituelles que vous lui connaissez. Avertissez-le de cette tentative d'escroquerie via une autre adresse e-mail personnelle ou par SMS. **Il ne faut pas répondre à l'e-mail en question ni sur un numéro de téléphone étranger.** Si votre ami n'est pas au courant, vous avez évité le piège. Indiquez-lui que sa messagerie a été sans doute piratée.



Escroquerie sur Internet (Crédit Photo : Thinkstock)

La personne doit se connecter à sa messagerie afin de modifier son mot de passe pour empêcher que le pirate ne se connecte de nouveau. Si ce dernier a eu le temps de changer le mot de passe il est toujours possible de le modifier grâce aux questions secrètes (mises en place lors de la création du compte) ou un numéro de téléphone portable. Il est également primordial de changer tous les mots de passe des comptes liés à l'adresse mail en question (Paypal, site e-commerce, etc.). **Il faut aussi contacter votre opérateur pour les démarches à effectuer.**

>>> Qui contacter ?

Dispositif d'assistance aux cybermalveillances www.cybermalveillance.gouv.fr
Ligne d'écoute nationale dédiée aux usages numériques, 0 800 200 000 (gratuit) ou sur le site www.netecoute.fr

Changer d'assurance emprunteur chaque année

Depuis le 1^{er} janvier 2018, vous pouvez changer d'assurance et ce, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance. Cette possibilité concerne tous les contrats, y compris ceux conclus avant cette date.

Comment procéder ?

Faites à l'établissement de crédit une demande de substitution d'assurance. Il vous fournira une liste complète des pièces nécessaires.

Vous déposez des demandes d'assurance auprès des assureurs ou courtiers de votre choix en leur fournissant l'offre ou le contrat de prêt, la fiche personnalisée qui contient la liste des critères d'équivalence du niveau des garanties (par type de garantie exigée, si elle vous a été remise lors de l'octroi de votre crédit).

L'établissement de crédit vous notifie sa décision (acceptation ou refus) dans un délai de dix jours ouvrés à compter de la réception du dossier complet de demande de substitution (incluant le nouveau contrat d'assurance proposé et l'ensemble des informations nécessaires à l'étude du dossier). L'établissement aura vérifié si les garanties proposées dans ce nouveau contrat sont équivalentes aux garanties minimales qu'il exige.

Avant de vous lancer, vérifiez :

- Si le changement est vraiment plus avantageux, sur le coût et les conditions proposées. A l'examen de votre demande, l'assurance peut parfois se révéler plus chère, votre situation peut en effet avoir changé et vous ne bénéficiez plus des mêmes conditions.
- Au-delà du tarif bien sûr, lisez attentivement la proposition d'assurance et contrôlez :
 - l'étendue des garanties proposées et les modalités de prise en charge des échéances de prêt en cas d'arrêt de travail ou encore l'exclusion de certaines activités,
 - toutes les exclusions qu'elles soient générales ou personnelles, retenues à l'examen de votre dossier.

>>> Pour en savoir plus

Source : Les clés de la Banque >

Comment changer d'assurance ?

> Que vérifier dans le contrat ?



Actions locales

Campagne de prévention « Sois prudent, lâche ton écran ! »

Le Prix de l'Argus de l'innovation mutualiste et paritaire 2017, dans la catégorie #Initiative de proximité/ locale a été décerné à la campagne de prévention santé « Sois prudent, lâche ton écran » qui a été menée dans le département d'Indre-et-Loire par la mutuelle Intériale en partenariat avec la direction départementale de sécurité publique (DDSP 37), la préfecture d'Indre-et-Loire, la délégation ministérielle à la sécurité routière et des acteurs du secteur privé.

A l'origine de la campagne de prévention « Sois prudent, lâche ton écran », une situation préoccupante : entre 2016 et 2017 trois accidents de circulation graves liés à l'usage du téléphone portable, ont touché des jeunes piétons dans l'agglomération de Tours.

Cette campagne de sensibilisation, s'est déclinée via deux actions clés :

- Le déploiement d'un dispositif de communication, au ton délibéré « choc », spécialement conçu pour toucher les jeunes de 12 à 25 ans : avec des clips vidéos, un affichage et des dépliants dédiés, c'est toute une campagne virale qui a été orchestrée, afin d'interpeller les jeunes et de les faire réagir, sur les risques qu'ils courent en utilisant leurs portables. Le clip a été diffusé sur de nombreux sites et supports au niveau local comme national et a aussi été relayé sur les comptes Twitter et Facebook de la Police nationale.
- L'organisation de séances de formation au cœur des collèges, lycées et universités du département, pour permettre aux professionnels de la Police et aux préventeurs d'aller à la rencontre des jeunes et de dialoguer en direct avec eux.

L'une des grandes forces du projet a été de parvenir à fédérer une grande diversité d'acteurs publics et privés, locaux et nationaux, pour faire prendre conscience aux jeunes de la nécessité de réduire la dépendance au téléphone, l'usage des SMS et des mails en marchant se révélant très dangereux.

Cette campagne a vocation à être relayée sur d'autres sites du ministère.

>>> Pour en savoir plus

Contact mutuelle Intériale : Marie-Pierre Janvrin, directrice prévention et innovation santé Intériale

Courriel : mariepierre.janvrin@interiale.fr

> Le Prix de l'argus de l'innovation mutualiste et paritaire 2017

> Le film de la campagne

> Facebook Police nationale



Du côté de la FJM...

SÉJOUR AU NÉOUVIELLE À SAINT-LARY

> Offre « dernière minute » : pour tout séjour d'un minimum de 3 nuits entre le 25 mars et le 2 avril 2018.

Adulte : 37 €* par jour (minimum 3 nuits).

Enfant : 19 €* par jour (minimum 3 nuits).

*La tarification comprend la pension complète (hébergement et repas). Elle ne comprend pas : la taxe de séjour, les boissons et la majoration chambre individuelle.

Renseignements et réservation au 05 62 39 43 88

Site Internet : > <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/residences-fjm/reve-de-cimes/le-neouvielle>



L'ADOSOM (Association des œuvres sociales d'Outre-mer), PARTENAIRE DE LA FJM

> Cet hiver et ce printemps, vibrez aux couleurs de la Méditerranée, l'ADOSOM vous accueille à Cannes, dans sa résidence le « Windsor », située à quelques pas de la magnifique Croisette. Depuis cette résidence édifiée à la fin du XIX^e siècle, au milieu d'un parc de 5 000 m², vous vous laisserez hypnotiser par les couleurs de cette baie connue du monde entier.

Du 10 février au 10 mars 2018 : à partir de 600 € la semaine pour 2 personnes en pension complète.

Du 7 avril au 5 mai 2018 : à partir de 620 € la semaine pour 2 personnes en pension complète.

Renseignements et réservation au 04 92 18 82 13 - Courriel : direction@adosom.fr



LES SEJOURS JEUNES ÉTÉ 2018 SONT EN LIGNE !

> Venez découvrir les nombreuses nouveautés de destinations et thématiques pour vos enfants de 4 à 22 ans.

Pour les plus sportifs, découvrez les stages de football ou de handball, séjours multi-sports ou biathlon en France mais également lors de séjours linguistiques en Angleterre où l'apprentissage de l'anglais se fera en complément d'activités sportives telles que le tennis, basket, foot, rugby...

Des séjours de courte durée (5 jours) pour les plus petits afin d'appréhender le monde de la colo en douceur.

Pour les ados des destinations lointaines telles que les pays scandinaves, l'Équateur, les États-Unis ou Malte.

Les séjours balnéaires ont toujours la part belle cet été avec en plus pour les agents des DOM-TOM un séjour à la Réunion !

Retrouvez l'ensemble de la sélection des séjours sur www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/colos

Début des inscriptions à compter du 13 février 2018 au service Loisirs : 01 80 15 47 49/50/51

Offre destinée aux enfants des agents du ministère de l'Intérieur hors Préfecture de Police de Paris.



Les partenaires de la FJM...

COMPLÉTUDE

> J'ai fini, j'ai mis, j'ai dit... Comment s'y retrouver ? « Mais pourquoi met-on un « s » ou un « t » à la fin de ces participes passés alors qu'on ne doit pas les accorder ? ». Depuis qu'il a lu la dernière astuce de Fanny, Valentin s'en sort enfin avec ces terminaisons. C'est en donnant du sens aux règles que nos professeurs particuliers aident votre enfant à se les approprier.

Contactez Complétude au 01 56 58 58 60

Consultez vos avantages sur www.completude.com/ministeredelinterieur-fjm



VOTRE ÉTÉ 2018 À LA MONTAGNE AVEC GOELIA 2 = 1

> 1 semaine achetée = 1 offerte (offre cumulable avec votre réduction FJM). Offre valable pour toute réservation effectuée avant le 30 avril 2018.

Détails de l'offre à retrouver sur : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/partenaires/nos-partenaires-voyages/locations/goelia>



FRAM / ATTENTION ! ERRATUM

> Une erreur s'est glissée dans le « Guide Vacances & Loisirs 2018 # Autres Horizons »

Le code partenaire à renseigner sur le site www.fram-ce.fr est : 58321



CAMPEOLE : VOTRE NOUVEAU PARTENAIRE CAMPING !

> Votre spécialiste de l'hôtellerie de plein air. CAMPEOLE, une marque du Groupe André Trigano.

Jusqu'à 15 % de remise avec le code FONDATIONJM

Détails de l'offre à retrouver sur : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/partenaires/nos-partenaires-voyages/camping/campeole>



Du côté de l'ANAS...



COLO TRÉVENEUC NAUTIQUE À PÂQUES ET EN ÉTÉ !

> La colonie de vacances ANAS Tréveneuc Nautique propose des séjours inoubliables sur la côte bretonne pour les enfants des agents du ministère de l'Intérieur âgés de 7 à 18 ans.

◆ En 2018, un séjour « *La mer en vacances, découverte costarmoricaine* » est organisé à Pâques du 16 au 28 avril (12 jours).

Au programme : découverte du patrimoine, vie en collectivité et activités en bord de mer, sports collectifs, découverte du milieu marin ou encore pêche lors des marées. Les inscriptions sont maintenant ouvertes pour un tarif de **617,50 €**.

◆ En été, 2 séjours « *A l'assaut de la grande bleu* ». Au programme : de multi-activités de plein air avec une dominante aquatique :

• du 17 juillet au 2 août 2018 (15 jours), 100 places : **807,50 €**

• du 6 au 22 août 2018 (15 jours), 100 places : **807,50 €**

La structure labellisée « *Handisport* » est composée de 3 bâtiments et offre des loisirs à vos enfants en garantissant à la fois détente et sécurité. Trois places sont réservées aux enfants atteints d'un handicap. Chaque chambre est équipée de 2 ou de 3 lits. Quatre salles sont prévues pour les activités dirigées et une salle polyvalente pour les activités libres. Nos cuisiniers aux petits soins, préparent chaque jour une restauration équilibrée proposée en self-service.

Grâce à l'encadrement de moniteurs CRS de la Police nationale diplômés d'État, les enfants sont bien encadrés et peuvent même suivre, sur demande dès 10 ans, la formation PSC1 permettant l'obtention d'un certificat de compétence de citoyen de sécurité civile et de prévention et secours civiques de niveau 1.

Renseignements auprès d'Annick au **01 48 86 66 19**

Descriptif et dossier téléchargeable sur le site : <https://www.anas.asso.fr/treveneuc-nautique>

Le dossier est à envoyer au secrétariat ANAS Bretagne - 25, rue du Port Goret - 22410 Tréveneuc

Courriel : colobretagne@anas.asso.fr - Site Internet : <https://www.anas.asso.fr/les-centres-et-les-colonies>



SDASAP/DRH

>> Arrivées



> Houria DZUNGA

a pris ses fonctions à la section pilotage budgétaire et évaluation de la dépense/Bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED)/SDASAP/DRH.



> Isabelle Laque

a été accueillie en détachement pour exercer les fonctions d'infirmière dans les cabinets médicaux de prévention des sites de Beauvau et de Lumière.

SDPAS/DRCPN

>> Arrivées



> Moncef Maeloul

a rejoint, en qualité de gestionnaire, le pôle logements du bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement (BPMEL)/SDPAS.



> José Mariette

a pris ses fonctions en qualité de chef du pôle santé et sécurité au travail au sein du bureau prévention et qualité de vie au travail (BPQVT)/SDPAS.